

Rencontre des dirigeants de l'APEC à Osaka

(Suite de la page 1)

: les trois pays de l'ALENA, le Japon, le Brunéi, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, Singapour, la République populaire de Chine, Hong Kong, Taïwan, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Chili et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'ajout, en 1993, d'une rencontre annuelle des dirigeants de la région a donné un nouvel élan aux activités de l'APEC et a nettement renforcé sa crédibilité. La déclaration de Bogor en 1994 a marqué une étape critique. On y a formulé l'objectif de libéraliser le commerce dans la région d'ici 2010 dans le cas des pays industrialisés (comme les États-Unis, le Canada et l'Australie) et d'ici 2020 dans le cas des pays en développement.

Le Canada, partisan actif des initiatives régionales et multilatérales visant à améliorer la compétitivité, appuie le mouvement de libéralisation du commerce et des investissements entre les membres de l'APEC, qui, selon lui, est déterminant pour les intérêts du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique.

Rencontre à Osaka

Lors de leur rencontre de novembre 1995 à Osaka, au Japon, les dirigeants de l'APEC ont adopté un programme d'action par lequel les membres de l'APEC visent à supprimer les barrières commerciales afin que le commerce et les investissements deviennent libres et ouverts dans la région.

Le programme définit un certain nombre de principes (p. ex. champ d'application maximal, non discri-

mination) qui orienteront le processus de libéralisation et diverses mesures concrètes, entre autres dans le domaine de la facilitation du commerce et de l'investissement (p. ex.

la Conférence ministérielle de l'APEC de l'année prochaine, qui se tiendra aux Philippines. Selon ce qui en ressortira, les pays de l'APEC commenceront la mise en œuvre des plans d'action à

partir du 1^{er} janvier 1997, pendant l'année où le Canada sera président de l'APEC.

À Osaka, les dirigeants de l'APEC étaient heureux de prendre connaissance des mesures initiales de réduction des droits tarifaires et de déréglementation que les pays membres avaient prises depuis la rencontre de Bogor. L'annonce faite par la Chine qu'elle réduisait de 30 % les droits s'appliquant à une vaste gamme de lignes tarifaires a particulièrement suscité l'intérêt. Cette mesure donne une bonne idée du mouvement de libéralisation en cours dans la région et constitue un argument convaincant quant à la nécessité de la présence du Canada à ces rencontres.

Les mesures initiales que le Canada a présentées à Osaka comportaient, en plus des engagements pris lors de l'Uruguay Round, la réduction des taux de droit de la nation la plus favorisée sur 1 500 positions tarifaires, la réduction de 3 016 taux TPG (Tarif de préférence général) existants et l'application du TPG à 219 lignes tarifaires auxquelles ce tarif ne s'appliquait pas déjà.

Importance de l'APEC et de la région Asie-Pacifique pour le Canada

L'APEC est importante pour le Canada, car il s'agit de la principale tribune pour la coopération économique et commerciale dans la région de l'Asie-Pacifique, qui est aujourd'hui la région la plus dynamique du monde et celle dont la croissance est la plus rapide. L'APEC ouvre une fenêtre institutionnelle sur le développement de l'Asie-Pacifique et fournit une occasion sans pareille d'établir des liens avec les dirigeants des pays de la région — où l'État influe encore beaucoup sur les décisions commerciales. C'est également le lieu où le cadre de la coopération économique et du commerce international est défini.

La région de l'Asie-Pacifique — qui comprend les économies florissantes de l'Asie orientale, de l'ASEAN et de l'Australie — a une population de près de 2 milliards d'habitants. Son PIB global est plus de deux fois plus élevé que celui de l'Union européenne et 27 % du commerce mondial s'y déroule.

En 1994, 4 des 10 premiers marchés d'exportation du Canada étaient des pays de l'Asie-Pacifique, de même que 11 de ses 25 premiers marchés d'exportation. Le commerce bilatéral avec cette région a augmenté de 16 % cette année-là pour atteindre 52 milliards \$ canadiens.

La région de l'Asie-Pacifique prend également de plus en plus d'importance comme source éventuelle d'investissements étrangers directs pour le Canada. En 1994, la région a investi 11 milliards \$ canadiens au Canada, dont près de 6 milliards \$ provenaient du Japon, ce qui fait de ce pays le troisième investisseur étranger au Canada. En outre, les nouveaux géants industriels des autres économies de la région sont en train d'élaborer d'ambitieux plans de diversification internationale.

Parallèlement, la région de l'Asie-Pacifique est devenue une destination importante pour les investissements canadiens à l'étranger, qui y sont passés de 5,6 milliards \$ canadiens en 1987 à 12,9 milliards \$ canadiens en 1994.

l'harmonisation et la rationalisation des tarifs douaniers), qui doivent faire progresser l'initiative.

Chaque pays membre élaborera son propre plan d'action initial pour la libéralisation et le présentera lors de

Participation du monde des affaires

La raison d'être fondamentale de l'APEC est de favoriser le commerce

Voir page 5 — L'APEC